

[https://actu.fr/normandie/vire-normandie\\_14762/fusion-des-colleges-de-vire-normandie-un...](https://actu.fr/normandie/vire-normandie_14762/fusion-des-colleges-de-vire-normandie-un...)

🕒 5 min read

## Fusion des collèges de Vire Normandie : « Un manque total de visibilité ! »

Lors d'une réunion présidée par la sous-préfète, le collectif a une nouvelle fois abordé la question des risques en matière de sécurité routière, autour du collège Maupas.



Enseignants, parents et élèves du collège du Val de Vire, inquiets quant aux risques en matière de sécurité routière, autour du collège Maupas, dans le cadre de la fusion. ©La Voix Le Bocage

Par Rédaction La Voix Le Bocage Publié le 25 juin 2024 à 10h06

Le 17 juin 2024, le collectif « Non à la fermeture du collège du Val de Vire » a participé à une réunion avec Stéphanie Lefort, sous-préfète de l'arrondissement de Vire.

Toujours la même inquiétude : la **sécurité routière autour du collège Maupas**.

## Sécurisation complète reportée

« Nous voulions du concret, pour la rentrée prochaine. Or, la sécurisation complète aux abords de Maupas est reportée à octobre 2025 », se désole Nathalie Michaux, membre du collectif. Elle explique que ce qui pose un problème, c'est qu'à l'intérieur du collège, une partie des anciens bâtiments administratifs appartient au Département.

” Le Département céderait tout ce qui est bitumé. Pour réaliser une zone de dépose-minute. Mais rien n'est finalisé.

Le collectif regrette donc le **manque de visibilité totale pour la rentrée**. Une nouvelle réunion devrait se tenir avant que les élèves ne partent en vacances. En clair, avant le 5 juillet 2024.

Vidéos : en ce moment sur Actu

## Occupation du collège

D'autre part, pour protester contre la réforme dite du « choc des savoirs », des enseignants devaient occuper, toute la nuit, le collège du Val de Vire, le 18 juin 2024.

” L'inspection académique a très largement rappelé à notre cheffe d'établissement ses devoirs, pour nous dissuader de mener cette action à terme. Souhaitant préserver notre cheffe d'établissement, qui a, depuis 2 ans, subi les affres de la fermeture, nous avons donc collégialement décidé d'annuler cette action.

## Tri social des élèves

Ce qui n'empêche pas les enseignants de contester cette réforme. Pour eux, elle créera des inégalités entre les établissements, « qui devront mettre en place le choc des savoirs sur leurs moyens propres, déjà inégaux et insuffisants ». Elle obligera à « un tri social des élèves soi-disant répartis en groupe de niveau, en français et en mathématiques ». Elle ne tiendra pas compte « des **rythmes particuliers qui diffèrent d'une classe à l'autre** et même d'un élève à un autre ».

## Remplacement des enseignants absents

« Quid de l'absence des professeurs qui ne sont pas remplacés ? » interroge Elise Montécot. « Il ne faut pas oublier qu'il faudra davantage de professeurs de mathématiques et de français à la rentrée. Or, le vivier des remplaçants est déjà inexistant, actuellement. »

Elle cite deux exemples.

” Il n'y a pas eu de remplaçant pour un professeur de technologie absent pour maladie durant 4 mois. Et pas de remplaçant non plus pour l'absence d'une professeure de français pendant deux mois.

## Retrait de la réforme

En conclusion, les enseignants estiment « être des acteurs de terrain, plus à même de savoir ce qui est bon, efficace, pertinent pour faire progresser nos élèves. Nous exigeons le retrait de la réforme du collège, qui inclut le choc des savoirs ».

*Suivez toute l'actualité de vos villes et médias favoris en vous inscrivant à [Mon Actu](#).*

Generated with Reader Mode